

Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay
6 boulevard Dubreuil
91400 ORSAY

À l'attention de Monsieur Philippe Van de Maele

Voisins le Bretonneux le 07 mars 2017

Copies :

Mme Alexandra Rosetti maire de Voisins le Bretonneux

Mr Michel Laugier Président de la Communauté d'Agglomération de SQY

Objet : Projet d'aménagement du pôle Saint-Quentin Est

Monsieur le Directeur Général,

Votre établissement public est désormais en charge de l'aménagement du futur quartier de la gare de Saint-Quentin Est, située sur la commune de Guyancourt.

L'ADHAVE représente la Défense des Intérêts des Habitants de Voisins les Bretonneux et Environs. Elle est intervenue récemment sur le dossier de la ligne 18 du métro du Grand Paris Express, pour éviter que le tunnel ne passe sous les habitations déjà fragilisées du quartier de la Bretonnière. Notre action concertée avec les riverains, la mairie et la communauté d'agglomération, a permis d'obtenir le déplacement vers le sud du tracé du tunnelier, pour passer sous le golf national.

Mais depuis plusieurs mois, les habitants de Voisins le Bretonneux, et en particulier ceux du quartier de la Bretonnière sont préoccupés par un autre sujet concomitant, qui est celui de l'aménagement futur des 20 ha du quartier de la gare de SQY Est, l'ex friche Thalès.

Vous évoquez dans votre communication sur internet, que ce secteur a vocation à se développer et à se renouveler. Il y est envisagé l'aménagement d'un pôle multimodal de transport important, avec programmation de 2200 logements et de 150 000 m² de bureaux autour d'une continuité paysagère centrale. D'après le calendrier prévisionnel de candidature à la maîtrise d'œuvre de ce projet, la remise d'offre des trois équipes consultées et leurs auditions sont prévues entre le 1^{er} et le 15 mai 2017, pour une notification courant juin 2017.

Notre association sollicite le droit d'être informée des projets d'aménagement envisagés. Le quartier de la Bretonnière est mitoyen avec le futur quartier projeté. La réalisation de 2200 logements dans la commune de Guyancourt où le taux d'occupation est de 2,8 personnes par logement, signifie un apport de population de plus de 6000 habitants, soit 50% de la population de Voisins le Bretonneux, sur 1/10^{ème} de la surface de notre commune. Cet apport très important de population aura des influences considérables sur l'ensemble des infrastructures de Guyancourt, mais également de Voisins le Bretonneux, puisque ce quartier est équidistant entre les deux centres ville.

.../...

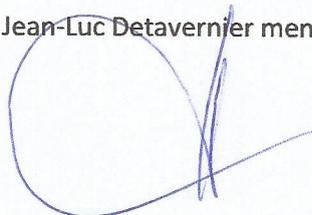
Votre Établissement Public étant signataire de la charte de la participation du public initiée par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, nous vous prions de bien vouloir intégrer notre association à toutes vos démarches de concertation. Et dans un premier temps, nous souhaiterions avoir accès au dossier d'appel de candidature de maîtrise d'œuvre du projet.

Dans cette attente,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général, en l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Président empêché

Jean-Luc Detavernier membre du bureau

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a vertical stroke and a horizontal flourish.